

## Pension alimentaire et frais médicaux et accessoires

Par **Gousset alice**, le 11/01/2018 à 20:55

Bonjour

Mon mari paie 100€ de pension depuis 2012 pour sa fille à son ex femme. si voyages scolaires on paie la moitié. et on a les frais de transports à notre charge vu que son ex qui a déménagé à l'autre bout de la France a refusé de les payer.

Ma belle fille de 16ans à des soucis de santé depuis 18mois, la mère touche presque 300€ via la MDPH par la CAF pour handicap.

La elle nous demande 800€ pour les frais de ses allers retours , dû péages et les bilans.

Notre jugement ne stipule pas les frais médicaux. nous sommes d'accord pour payer les frais médicaux mais pas le reste. Sinon elle, elle nous paie les billets quand mon mari descend pour les rdv doc.

Et on a demandé justificatif mais rien. on a fait un virement de 200€ car en plus elle dit à l'ado q son père ne veut pas payer pour elle et on a prop de passer à 150€ de pension. nous sommes tous les deux à pôle emploi et on a trois enfants.

Que feriez vous?? Sachant q discuter avec eux est impossible et nous n'obtenons rien merci d'avance